OEA/Ser.W

CIDI/INF. 542/23

 30 mars 2023

 Original : anglais

LIVRE BLANC POUR LA

QUATRIÈME RÉUNION INTERAMÉRICAINE DES MINISTRES ET HAUTS FONCTIONNAIRES CHARGÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

« ACTION CLIMATIQUE : CONSTRUIRE UN PROGRAMME RÉGIONAL

POUR ASSURER NOTRE AVENIR »

TABLE DES MATIÈRES

Page

[CONTEXTE 1](#_Toc131609944)

[Analyse de la situation : État du changement climatique dans les Amériques 2](#_Toc131609945)

[Économie du changement climatique 5](#_Toc131609946)

[LACUNES, BESOINS ET OPPORTUNITÉS EN MATIÈRE D'ACTION CLIMATIQUE 6](#_Toc131609947)

[Atténuation 8](#_Toc131609948)

[Énergie 8](#_Toc131609949)

[Séquestration du carbone 11](#_Toc131609950)

[Solutions fondées sur la nature 12](#_Toc131609951)

[Adaptation 12](#_Toc131609952)

[Eau 13](#_Toc131609953)

[Catastrophes naturelles 14](#_Toc131609954)

[Opportunités stratégiques pour l'action climatique 15](#_Toc131609955)

[STRATÉGIE 1 – Adaptation au changement climatique : Actions pour une région plus résiliente et inclusive 15](#_Toc131609956)

[STRATÉGIE 2 – Atténuation du changement climatique : Actions visant à réduire et à séquestrer les émissions de gaz à effet de serre 16](#_Toc131609957)

[STRATÉGIE 3 – Financement de la lutte contre le changement climatique : Actions pour répondre aux besoins de financement 17](#_Toc131609958)

[STRATÉGIE 4 – Coopération et intégration régionales pour faire face à la crise climatique et assurer un développement durable à long terme 19](#_Toc131609959)

[MANDATS DE L'OEA EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE 20](#_Toc131609960)

[QUATRIÈME RÉUNION INTERAMÉRICAINE DES MINISTRES ET HAUTS FONCTIONNAIRES CHARGÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE 21](#_Toc131609961)

# CONTEXTE

 Les ministres et les hauts fonctionnaires chargés du développement durable se réuniront à Nassau (Bahamas) en octobre 2023 pour aborder le thème de « l'action climatique » dans le but de définir des politiques, activités, projets et autres actions axées sur des solutions qui mettent les Amériques sur la bonne voie pour mieux s'attaquer aux causes du changement climatique et résister à ses effets. En guise préparation de cet événement ministériel, le présent livre blanc vise à résumer les principaux thèmes, défis, lacunes et opportunités auxquels sont confrontés les pays des Amériques dans leurs efforts pour atténuer les causes du changement climatique tout en s'adaptant à ses effets.

 Le 25 septembre 2015, les Nations Unies ont adopté le Programme de développement durable à l’horizon 2030,[[1]](#footnote-1)/ fixant 17 objectifs de développement durable et 169 cibles. Ces objectifs et cibles ont pour but d’encourager l'action dans des domaines d'importance cruciale pour l'humanité et la planète, en mettant l'accent sur les aspects suivants : une croissance économique soutenue, inclusive et durable et un travail décent pour tous ; des modes de consommation et de production durables et l'utilisation durable de toutes les ressources naturelles ; la démocratie, la bonne gouvernance et l'État de droit en tant qu'ingrédients essentiels du développement durable ; et l'application de technologies sensibles au climat, respectueuses de la biodiversité et résilientes.

 Conscients de ces objectifs, les chefs d'État et de gouvernement des Amériques ont convenu, lors du neuvième Sommet des Amériques qui s'est tenu à Los Angeles le 9 juin 2022, d’œuvrer pour « notre avenir vert et durable ».[[2]](#footnote-2)/ Leur engagement va dans le sens de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique de 2021 (COP26) et de la Déclaration des dirigeants de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres. Il constitue également un appel catégorique à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à exploiter le rôle des océans et des autres masses d'eau pour atténuer le changement climatique et s'y adapter, à accélérer l'adaptation au changement climatique, à renforcer la coopération régionale pour épauler les gouvernements et renforcer la résilience, et à promouvoir une production et une consommation responsables et durables.[[3]](#footnote-3)/ Dans le même ordre d'idées, les chefs d'État et de gouvernement des Amériques, réunis à Los Angeles, se sont également engagés à « accélérer la transition vers une énergie propre, durable, renouvelable et juste »[[4]](#footnote-4)/, car il s'agit de l'action la plus efficace pour maintenir l'augmentation de la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C par rapport aux niveaux préindustriels et pour poursuivre les efforts visant à limiter l'augmentation de la température à 1,5°C par rapport aux niveaux préindustriels.

 Conformément à cette approche, le 20 novembre 2022, lors de la vingt-septième Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (COP 27), les parties ont reconnu qu’il est « nécessaire de mobiliser de manière urgente et immédiate des ressources financières nouvelles, additionnelles, prévisibles et adéquates pour aider les pays en développement qui sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques à faire face aux pertes et préjudices économiques et autres liés à ces effets, notamment les phénomènes météorologiques extrêmes et les phénomènes qui se manifestent lentement, en particulier dans le cadre des activités en cours et a posteriori (y compris la réhabilitation, le redressement et la reconstruction). »[[5]](#footnote-5)/ Les parties ont décidé « d’établir de nouvelles modalités de financement pour aider les pays en développement qui sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes des changements climatiques à faire face aux pertes et préjudices, notamment à remédier à ces pertes et préjudices en leur apportant des ressources nouvelles et additionnelles et en les aidant à en mobiliser, étant entendu que ces nouvelles modalités compléteront et prendront en compte les sources, les fonds, les processus et les initiatives relevant ou non de la Convention et de l’Accord de Paris ».[[6]](#footnote-6)/

 En outre, le 18 décembre 2022, la quinzième Conférence des parties à la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique a adopté le cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal,[[7]](#footnote-7)/ qui propose quatre objectifs à long terme pour 2050 liés à la vision 2050 pour la biodiversité. Ces objectifs concernent l'intégrité, la connectivité et la résilience de tous les écosystèmes, l'utilisation durable de la biodiversité, l'utilisation équitable des ressources génétiques et des connaissances autochtones, ainsi que la disponibilité des ressources financières, le renforcement des capacités, la coopération technique et scientifique, l'accès aux technologies et leur transfert afin de mettre en œuvre ces objectifs.

En février 2023, 198 parties ont ratifié l'Accord de Paris qui vise à maintenir la température moyenne mondiale bien en dessous de 2°C et aussi près que possible de 1,5°C au-dessus des niveaux préindustriels.[[8]](#footnote-8)/ Cependant, en 2019, le GIEC a indiqué qu'aucun de ces objectifs n'entraînera une réduction significative des impacts du changement climatique, en particulier sur le milieu marin. En outre, le rapport d'évaluation 2022 du GIEC a révélé que les flux financiers observés n'atteignaient pas les niveaux nécessaires pour atteindre les objectifs d'atténuation dans tous les secteurs et toutes les régions, et que c'est dans les pays en développement que le défi de combler les lacunes est le plus important.[[9]](#footnote-9)/

## **Analyse de la situation : État du changement climatique dans les Amériques**

 Des preuves scientifiques et empiriques crédibles démontrent que les objectifs contenus dans l'Accord de Paris, et dans les engagements volontaires des nations signataires dans leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) ne sont pas assez ambitieux pour conjurer une catastrophe imminente pour les pays qui sont exposés en première ligne aux effets du changement climatique, ce qui inclut la grande majorité des pays des Amériques. Selon le rapport sur les écarts des émissions publié en novembre 2018 par le Programme des Nations unies pour l'environnement, les CDN actuelles entraîneront une augmentation de la température moyenne mondiale de 2,9 °C à 3,4 °C par rapport aux niveaux préindustriels d'ici la fin du siècle.

 Les effets observés et prévus du changement climatique comprennent des ouragans plus intenses, des changements dans les régimes pluviométriques et l'élévation du niveau de la mer qui auront un impact négatif pour tous, en particulier sur les groupes les plus vulnérables, porteront atteinte aux droits sociaux, économiques et environnementaux et menaceront la sécurité nationale et régionale dans les Amériques. Les menaces posées par l'élévation du niveau de la mer sont particulièrement préoccupantes pour les systèmes côtiers et les zones de faible altitude de la région. Les données empiriques crédibles rassemblées par la communauté scientifique du monde entier sont irréfutables : les émissions de carbone inchangées conduiront à un réchauffement de 4°C, ce qui pourrait entraîner une élévation du niveau de la mer de 6,9 à 10,8 mètres (22,6 à 35,4 pieds) à long terme et menacerait de submerger les terres où vivent actuellement 470 à 760 millions de personnes sur six continents, au cours des prochains siècles.[[10]](#footnote-10)/ D'autres études montrent que certaines parties des Caraïbes (Bahamas, Guyana, Belize et Jamaïque), ainsi que le Mexique et l'Équateur sont menacés par l'élévation du niveau de la mer.[[11]](#footnote-11)/ Même une élévation d'un mètre inonderait une zone côtière du Guyana où se trouvent 70 % de la population et 40 % des terres agricoles, et obligerait à une réorganisation majeure de l'économie du pays. L'Argentine, le Mexique et la Jamaïque figurent également parmi les dix pays les plus vulnérables si l'on considère l'impact d'une élévation d'un mètre du niveau de la mer sur les terres agricoles.

Étant donné que le changement climatique exerce une pression accrue sur la disponibilité de l'eau et de la nourriture et exacerbe les risques naturels, tels que les cyclones tropicaux, les inondations et les sécheresses, entre autres, les conditions protégeant la vie humaine s'aggravent, ce qui a des répercussions négatives sur la dignité, les droits de la personne et les libertés fondamentales. En outre, le rapport 2018 de la Banque mondiale intitulé « Groundswell : Se préparer aux migrations climatiques internes » suggère qu'au Mexique et en Amérique centrale le nombre de migrants climatiques augmentera entre 2020 et 2050 dans tous les scénarios et que la région pourrait compter entre 1,4 et 2,1 millions de migrants climatiques d'ici 2050. Le rapport indique également que le Mexique et l'Amérique centrale pourraient connaître une augmentation spectaculaire des migrations climatiques vers la fin du siècle, en raison de l'aggravation constante des effets climatiques sur la disponibilité de l'eau et la productivité des cultures. Les migrations à la fois nationales et internationales exacerbent simultanément la vulnérabilité des pays et des communautés bénéficiaires, en particulier dans les villes.[[12]](#footnote-12)/

Dans le même temps, les scientifiques ont indiqué qu'une réduction rapide et agressive des émissions de carbone pourrait diminuer ces menaces de plus de moitié. Les politiques et stratégies d'atténuation et d'adaptation axées sur les facteurs humains, combinées à la préservation et au renforcement des rôles et fonctions de piégeage du carbone des écosystèmes terrestres et marins et de la biodiversité, sont essentielles pour éviter des dommages irréversibles aux écosystèmes marins et terrestres, ainsi qu'aux moyens de subsistance.

Le changement climatique est un facteur direct d’aggravation constante des effets provoqués par d'autres facteurs sur les écosystèmes terrestres et marins et sur le bien-être humain. Le rapport spécial du GIEC prévoit qu'un réchauffement de 1,5 °C détruira entre 70 et 90 % des coraux constructeurs de récifs, tandis qu'un réchauffement de 2 °C détruira probablement 99 % des récifs coralliens tropicaux. Six ans plus tôt, le GIEC avait estimé, dans son cinquième rapport d'évaluation, qu'un doublement des niveaux de dioxyde de carbone entraînerait probablement une augmentation de la température moyenne à la surface du globe comprise entre 1,5°C et 4,5°C. Toutefois, les modèles climatiques les plus récents prévoient désormais qu'un doublement de la concentration de dioxyde de carbone pourrait entraîner un réchauffement compris entre 2,5 °C et 5,8 °C. Les concentrations de dioxyde de carbone dans l'atmosphère sont aujourd'hui de 410 parties par million (ppm), alors qu'elles étaient de 280 parties par million à l'époque préindustrielle. Les scientifiques prévoient qu'en l'absence de mesures d'atténuation majeures, les concentrations de dioxyde de carbone atteindront environ 560 ppm d'ici 2060 (Gergis, 2019).[[13]](#footnote-13)/

Le rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques de la Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), publié en mai 2019, a révélé que 75 % de la surface terrestre est altérée de manière significative, que 66 % des océans subissent des incidences cumulatives de plus en plus importantes et que plus de 85 % des zones humides ont disparu. En outre, le rapport de l'IPBES a révélé que 32 millions d’hectares de forêt primaire ou de régénération ont été perdus entre 2010 et 2015, tandis que la moitié de la surface de corail vivant des récifs coralliens a été perdue depuis les années 1870, les pertes s'accélérant au cours des dernières décennies en raison du changement climatique qui exacerbe d'autres facteurs.[[14]](#footnote-14)/

Ces changements ont contribué à des impacts généralisés sur de nombreux aspects de la biodiversité, notamment la répartition des espèces, la phénologie, la dynamique des populations, la structure des communautés et la fonction des écosystèmes. D'après les observations, les effets s'accélèrent dans les écosystèmes marins, terrestres et d'eau douce et ont déjà des répercussions sur l'agriculture, l'aquaculture, la pêche et les contributions de la nature à l'homme. Les effets cumulés de facteurs tels que le changement climatique, le changement d’utilisation des terres et des océans, la surexploitation des ressources, la pollution et les espèces exotiques envahissantes sont susceptibles d'exacerber les effets négatifs sur la nature, comme on peut le constater dans différents écosystèmes, notamment les récifs coralliens, les systèmes arctiques et les savanes.

## **Économie du changement climatique**

Dans la mesure où le changement climatique affecte l'environnement de multiples façons, il a des répercussions directes sur l'économie. Les impacts économiques sont liés aux coûts associés au renforcement de la résilience aux catastrophes naturelles causées par le changement climatique et à la récupération après ces évènements. Les économies sont également mises à mal par les mesures qui s’imposent pour atténuer les causes du changement climatique, notamment la transition vers des sources d'énergie propres et vertes. Si tous les segments de la société ressentent les effets économiques du changement climatique, il est largement admis que les personnes vivant dans la pauvreté et les personnes marginalisées sont les plus vulnérables et subissent les conséquences les plus lourdes de cette réalité.

Le changement climatique est en passe de devenir une menace croissante creusant le fossé social, exacerbant les inégalités et plongeant des millions de personnes dans la pauvreté. Les personnes démunies, les communautés rurales et les populations autochtones sont toujours les plus touchées par les effets néfastes du changement climatique. Par exemple, en novembre 2021, deux puissants ouragans qui ont frappé l'Amérique centrale – Eta et Iota – ont bouleversé la vie de millions de personnes, les obligeant à s'arracher à leurs racines pour chercher un avenir meilleur ailleurs. La Banque mondiale a estimé que le changement climatique entraînera une augmentation de 300 % de l'extrême pauvreté en Amérique latine et dans les Caraïbes d'ici 2030.[[15]](#footnote-15)/

La Banque mondiale estime que le changement climatique pourrait faire basculer 3 millions de personnes dans la pauvreté chaque année en Amérique latine et dans les Caraïbes jusqu'en 2030. Cette situation touche les habitants des villes, des zones rurales, des côtes et des zones de faible altitude, où les ouragans, parmi d'autres risques, constituent une menace croissante.[[16]](#footnote-16)/ Pour surmonter de nombreux défis et éviter que des millions de personnes ne sombrent dans la pauvreté, il est impératif donner la priorité aux investissements essentiels dans la résilience et le soutien économique aux communautés urbaines, rurales et autochtones les plus pauvres. Les récentes conférences des parties à la CCNUCC ont abordé ces questions, mais des efforts conséquents doivent encore être déployés et les solutions régionales font défaut.

L'éradication de l'extrême pauvreté pour tous, partout dans le monde, d'ici 2030 est un objectif central du Programme de développement durable à l'horizon 2030. Entre 2015 et 2018, la pauvreté mondiale a poursuivi son déclin historique, le taux de pauvreté mondial passant de 10,1 % en 2015 à 8,6 % en 2018. En raison de la pandémie de COVID-19, le taux de pauvreté mondial a fortement augmenté, passant de 8,3 % en 2019 à 9,2 % en 2020, soit un recul d'environ trois ans.

En outre, la pandémie de COVID-19 a provoqué la plus grave récession mondiale depuis la Deuxième Guerre mondiale. En 2020, le PIB mondial s'est contracté de 3 % et, en Amérique latine et dans les Caraïbes, la production a chuté de 7 %, affichant les plus mauvais résultats parmi les régions suivies par le FMI.[[17]](#footnote-17)/ En 2022, l'invasion de l'Ukraine par la Russie a entraîné un nouveau ralentissement de l'économie mondiale. Une inflation record, alimentée par la crise énergétique la plus sévère depuis les années 1970, a confronté des millions de personnes à des difficultés financières, déclenchant des pénuries alimentaires et aggravant la pauvreté et les inégalités dans toute la région. L'année dernière, près d'un tiers de la population de la région (soit 201 millions de personnes) est tombé sous le seuil de pauvreté, tandis que l'extrême pauvreté a touché 13,1 % de la population (82 millions de personnes).[[18]](#footnote-18)/

Dans ce contexte d'incertitude climatique, l'OEA sert de forum principal pour soutenir les Amériques dans l'élaboration d'une approche continentale du changement climatique. En outre, comme indiqué dans le Plan stratégique global 2016-2020,[[19]](#footnote-19)/ l'OEA réunit des ministres et des autorités de haut niveau pour discuter des défis communs, travailler sur des solutions et établir des priorités pour une action conjointe.

La proposition de la quatrième Réunion des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable, qui se tiendra en octobre 2023, vise à fournir aux États membres une occasion unique d'envisager une approche régionale commune du changement climatique et d’identifier le rôle de l'OEA dans ces efforts. Les séances ministérielles permettront aux décideurs en matière de politique climatique de définir des actions collectives qui, toutes ensemble, permettront de relever les défis du changement climatique.

# LACUNES, BESOINS ET OPPORTUNITÉS EN MATIÈRE D'ACTION CLIMATIQUE

Les dirigeants du monde entier, et des Amériques, se mobilisent pour s'attaquer à la crise climatique et répondre aux exigences par des actions fondées sur la science. Plusieurs pays industrialisés ont annoncé de nouveaux objectifs en matière d'émissions de gaz à effet de serre afin de garantir que les nations représentant la moitié de l'économie mondiale s'engagent à réduire les émissions nécessaires au niveau mondial pour maintenir le réchauffement de la planète à 1,5°C. D'autre part, les pays en développement et les économies émergentes prennent des mesures pour revoir à la hausse leurs ambitions en matière de climat tout en stimulant la croissance économique. Tous ces efforts convergent vers la nécessité de s'adapter à un climat changeant et d'atténuer les risques climatiques futurs. Toutefois, les données scientifiques indiquent que, pour être en mesure de limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C au cours de cette décennie, les émissions annuelles mondiales de gaz à effet de serre doivent être réduites de 45 % par rapport aux projections d'émissions dans le cadre des politiques actuellement en place, et qu'elles doivent continuer à diminuer rapidement après 2030, afin d'éviter d'épuiser le budget carbone atmosphérique restant, qui est limité.[[20]](#footnote-20)/

Combler les lacunes liées au changement climatique est un effort multisectoriel qui nécessite l'engagement de tous les acteurs de la société. Les principaux acteurs sont les gouvernements nationaux, les villes et les collectivités locales, le secteur privé, la société civile et la communauté scientifique.

Au niveau national, plusieurs gouvernements de la région présentent des lacunes majeures en matière de transformation, notamment l'absence de stratégies nationales de lutte contre le changement climatique assorties d'objectifs mesurables clairs et/ou d'indicateurs de performance clés permettant de suivre les progrès réalisés, un manque général de données scientifiques fiables et de capacités techniques, ainsi qu'une évaluation insuffisante des externalités et leur inclusion dans les processus comptables nationaux. Au niveau local, peu de villes et d'administrations municipales intègrent la réduction des émissions de carbone dans leur mandat, et l'empreinte carbone des systèmes alimentaires n'est pas suffisamment connue.[[21]](#footnote-21)/

L'action du secteur privé en matière de limitation du réchauffement climatique témoigne d'un engagement insuffisant, associé à des capacités techniques inadéquates et à une opposition aux taxes et aux réglementations environnementales. Pour sa part, la société civile ne dispose que de connaissances et d'incitations limitées, les ressources techniques et financières mises à la disposition des ONG spécialisées dans le changement climatique, des organisations de base et des groupes de défense sont insuffisantes, et il n'existe qu'un petit nombre de mécanismes permettant d'associer les citoyens à la prise de décision en matière de changement climatique. Enfin, en ce qui concerne le monde universitaire, un alignement solide entre la science et les besoins de la société, ainsi que des approches interdisciplinaires plus fortes sont nécessaires pour renforcer l'agenda climatique de la région. [[22]](#footnote-22)/

Les actions gouvernementales visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à ralentir le rythme du réchauffement climatique et à renforcer l'engagement de tous les secteurs de la société dans cette tâche comprennent un large éventail d'interventions politiques allant de la production d'énergie renouvelable à la mobilité électrique, aux transports publics, à l'efficacité énergétique, à la gestion des déchets et des terres, au suivi et à l'évaluation des engagements environnementaux aux niveaux local et national, ou aux stratégies de participation du public à la prise de décision en matière de changement climatique, pour n'en citer que quelques-unes. Cependant, le monde doit s'adapter aux conséquences d'un climat déjà en mutation, dont les retombées varient selon les régions et peuvent se traduire par des incendies, des inondations, des ouragans, des sécheresses, des journées plus chaudes ou plus froides, ou encore par une élévation du niveau de la mer.

Alors que les pays passent à une économie décarbonée, leurs plans de développement peuvent façonner l'économie de manière propre, verte et plus résiliente. Leur réponse au changement climatique impliquera deux approches essentielles. La première consiste à réduire et à stabiliser les niveaux de gaz à effet de serre dans l'atmosphère (atténuation), tandis que la seconde est axée sur l'adaptation au changement climatique déjà en cours (adaptation). Dans les deux cas, la reprise qui suivra la conférence COVID-19 sera l'occasion d'opérer un profond changement systémique vers une économie durable qui soit bénéfique à la fois pour l'homme et pour la planète.

## **Atténuation**

Il existe une corrélation directe entre les températures moyennes mondiales et les concentrations de gaz à effet de serre (dioxyde de carbone, méthane, oxyde nitreux, vapeur d'eau, etc.) dans l’atmosphère. Pour résoudre ce problème, il est essentiel de diminuer les émissions relâchées dans l'atmosphère et de réduire la concentration actuelle de dioxyde de carbone en renforçant les « puits » qui accumulent et stockent ces gaz (par exemple, les océans, les forêts et les sols). Les efforts visant à réduire les émissions et à renforcer les puits sont appelés « atténuation ». L'objectif de l'atténuation est d'éviter toute interférence humaine significative avec le climat de la Terre, de stabiliser les niveaux de gaz à effet de serre dans un délai suffisant pour permettre aux écosystèmes de s'adapter naturellement au changement climatique, de veiller à ce que la production alimentaire ne soit pas menacée et de permettre au développement économique de se poursuivre d'une manière durable.[[23]](#footnote-23)/

Plus de la moitié des émissions mondiales de méthane proviennent des activités humaines dans trois secteurs : les combustibles fossiles (35 %), les déchets (20 %) et l'agriculture (40 %). Dans le secteur des combustibles fossiles, l'extraction, le traitement et l’acheminement du pétrole et du gaz représentent 23 % des émissions, et l'extraction du charbon 12 %.[[24]](#footnote-24)/ Dans le secteur des déchets, les décharges et les eaux usées représentent environ 20 % des émissions anthropiques mondiales. Dans le secteur agricole, les émissions du bétail provenant du fumier et de la fermentation entérique représentent environ 32 %, et la culture du riz 8 % des émissions anthropiques mondiales.[[25]](#footnote-25)/ En outre, il existe des mesures de contrôle ciblées et facilement accessibles qui peuvent réduire de plus de 30 % les émissions anthropiques de méthane projetées d'ici 2030. La plupart de ces solutions techniques se trouvent dans les secteurs des combustibles fossiles (pétrole, gaz et charbon) et des déchets, et peuvent être déployées à un coût faible ou négatif.[[26]](#footnote-26)/ Une combinaison de politiques axées sur ces mesures pourrait réduire les émissions de ces principaux secteurs d'environ 45 % d'ici 2030, ce qui permettrait d'atteindre l'objectif de 1,5 °C fixé par l'Accord de Paris. En outre, ces politiques devraient s'appuyer sur des solutions basées sur la nature.

### Énergie

 La production et la consommation d'électricité, ainsi que les transports, sont les principales sources d'émissions de gaz à effet de serre dans la région. Les pays qui cherchent à réduire leur empreinte carbone et à décarboniser le secteur de l'énergie disposent d'une série de politiques qui, si elles sont mises en œuvre avec succès, peuvent réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre.

 Bien que les pays des Amériques aient fait des progrès considérables dans la décarbonisation du secteur de l'énergie, le continent reste fortement dépendant des marchés pétroliers très volatils et des subventions aux carburants. À l'heure actuelle, le secteur de l'énergie est dominé par les combustibles fossiles, qui représentent environ 70 % de l'approvisionnement total en énergie primaire, tandis que les 30 % restants proviennent des énergies renouvelables. En termes de capacité installée, les combustibles fossiles représentent 39 % et les énergies renouvelables 61 % (OLADE, 2020). Selon le Fonds monétaire international (FMI), les subventions aux combustibles fossiles s'élevaient à 5 900 milliards de dollars, soit 6,8 % du PIB en 2020, et devraient augmenter dans l’avenir proche.[[27]](#footnote-27)/

La région aura besoin de nouvelles technologies et de capitaux massifs au cours des 20 prochaines années pour répondre à la demande croissante, renforcer la sécurité énergétique et respecter les engagements climatiques pris dans le cadre de l'Accord de Paris. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), d'ici 2040, la demande d'électricité aura doublé, l’énergie hydraulique et le gaz naturel resteront dominants dans la matrice de production, il y aura une plus forte participation des énergies renouvelables variables (de 2 % en 2014 à 11 % en 2040), et le fioul et le charbon continueront à jouer un rôle dans le mix énergétique. En outre, les données de la Banque interaméricaine de développement indiquent que la région aura besoin de 408 gigawatts de capacité supplémentaire au cours des deux prochaines décennies (138 gigawatts de gaz naturel et 270 gigawatts de sources renouvelables) à un coût moyen de 24 milliards de dollars par an. En outre, d'ici 2040, plusieurs actifs énergétiques arrivant à la fin de leur cycle de vie devront être remplacés pour un coût estimé à 177 milliards de dollars. D'autre part, l'expansion et la modernisation du réseau électrique pour répondre aux besoins des nouveaux utilisateurs finaux et de la mobilité électrique nécessiteront près de 80 milliards de dollars. Sur la base de ces estimations, la région doit s'attendre à des besoins annuels d'investissement dans les infrastructures énergétiques durables de l'ordre de 36,85 milliards de dollars entre 2023 et 2040 pour mettre en œuvre les transitions énergétiques dans le seul domaine de la production d'électricité.

Les pays peuvent renforcer leur sécurité énergétique, améliorer leur balance des paiements et parvenir à une meilleure gestion budgétaire en augmentant la part des énergies renouvelables dans la matrice énergétique nationale. L'accélération de l'adoption des technologies liées aux énergies renouvelables réduit la dépendance à l'égard des importations de pétrole, crée de nouvelles possibilités d'emploi et réduit les émissions de gaz à effet de serre. Cependant, les budgets gouvernementaux ne disposent pas de la marge de manœuvre fiscale nécessaire pour fournir le niveau de soutien financier requis pour financer la décarbonisation à grande échelle du secteur de l'énergie. En outre, le déclin financier brutal résultant de la pandémie de COVID-19, combiné à la guerre en Ukraine, souligne la nécessité de mettre en œuvre une approche englobant l’ensemble du gouvernement pour s'assurer que tous les secteurs de l'économie puissent contribuer à la reprise économique.

Les capitaux du secteur privé et les solutions technologiques sont essentiels à la réussite des transitions énergétiques dans les Amériques. Le secteur privé peut et doit contribuer à faire de la transition énergétique dans la région un paradis pour l'investissement intelligent sur le plan climatique et à fort impact social. Ainsi, la résolution de la crise du changement climatique nécessitera un partenariat public-privé performant, et les chefs d'entreprise devraient participer à la conversation sur la façon d'aligner le financement et l'innovation sur la transition vers un secteur énergétique durable et à zéro émission.

Outre le déploiement de solutions en matière d'énergies renouvelables, la décarbonisation effective de l'économie nécessite des efforts importants pour améliorer l'efficacité énergétique dans les foyers, les entreprises et les industries. L'efficacité énergétique est un moyen rentable de lutter contre le changement climatique, de réduire les coûts énergétiques et d'améliorer la compétitivité. L'efficacité énergétique est également essentielle pour parvenir à des émissions nettes nulles. Les économies d'énergie réduisent le besoin d'investissements futurs, libèrent des capitaux et permettent de couvrir les risques liés aux combustibles, améliorent la compétitivité et soutiennent la planification des ressources à long terme. La plupart des pays d'Amérique latine et des Caraïbes envisagent des objectifs d'efficacité énergétique dans le cadre de leurs contributions déterminées au niveau national (CDN) au titre de l'Accord de Paris.

En ce qui concerne le secteur des transports, les données de la Banque mondiale montrent qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes, 35 % des émissions de gaz à effet de serre liées à la combustion des carburants proviennent des véhicules à moteur à combustion interne, ce qui est beaucoup plus élevé que la moyenne mondiale de 22 %. D'autre part, la fréquentation des transports publics de la région est l'une des plus élevées au monde. L'électrification des transports publics entraînerait d'énormes gains transformationnels en termes de réduction des émissions de gaz à effet de serre, tout en aidant les pays à atteindre leurs contributions déterminées au niveau national dans le cadre de l'Accord de Paris.

Du point de vue de l'innovation technologique, l'hydrogène vert est très prometteur, car un nombre croissant de pays de la région se préparent à produire de l'hydrogène propre, poussés par leurs abondantes ressources en énergie renouvelable, la nécessité de décarboniser leurs économies et l'énorme potentiel des exportations d'hydrogène. En outre, les technologies de l'hydrogène offrent une nouvelle perspective et de nouvelles possibilités d'intégration énergétique dans la région.

Le secteur des transports a été une cible légitime des politiques et stratégies de décarbonisation dans les Amériques, non seulement en raison de sa contribution à la réalisation des CDN, mais aussi en raison de l'impact positif significatif sur la qualité de l'air et la santé humaine qui peut en résulter. Le marché actuel des véhicules électriques (VE) en Amérique latine est restreint. L'infrastructure de recharge n'en est qu'à ses débuts, les VE sont chers et leurs droits d'importation élevés, ce qui les rend inabordables pour la plupart des gens. En revanche, les autobus électriques présentent un énorme potentiel de croissance du marché. Ils constituent une solution viable pour les villes qui recherchent une technologie permettant d'améliorer la qualité de l'air et les transports publics, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de diminuer l'exposition à la volatilité des marchés pétroliers.

Dans les villes d'Amérique latine et des Caraïbes, la plupart des déplacements des passagers s'effectuent grâce aux transports publics. La sécurité sanitaire dans les transports urbains est un sujet de préoccupation, mais elle fait également partie de la nouvelle réalité à laquelle les usagers et les gouvernements seront confrontés pendant de nombreuses années. La mise en place de transports publics de qualité reste une priorité pour la plupart des villes, en particulier celles qui n'ont pas suivi la croissance de la demande de transport depuis des décennies. Les stratégies de planification des transports basées sur une combinaison de bonnes politiques et de signaux de marché peuvent aider les gouvernements à compenser les investissements de manière à ce que les entreprises complètent le financement public en échange de frais de service basés sur la performance.

La pandémie de COVID-19 et le la guerre en Ukraine ont provoqué des perturbations sans précédent sur les marchés pétroliers qui ont eu un impact profond sur l'offre, la demande et les prix du pétrole. La transition vers la mobilité électrique réduira la pollution de l'air, l'exposition à la volatilité des marchés pétroliers et permettra d'atteindre les objectifs nationaux en matière d'émissions de gaz à effet de serre. Les pays déploient déjà la mobilité électrique en tant que solution technologique pour répondre à de multiples priorités.

### Séquestration du carbone

Le dioxyde de carbone présent dans l'atmosphère terrestre provient de deux sources primaires distinctes : les activités naturelles et les activités humaines. Les sources naturelles comprennent la plupart des animaux, qui exhalent du dioxyde de carbone et excrètent du méthane. Les activités humaines qui entraînent des émissions de dioxyde de carbone proviennent principalement de l'énergie, de l'agriculture, de l'industrie, des transports, etc. Le dioxyde de carbone, ainsi que d'autres gaz à effet de serre, ont un effet de piégeage de la chaleur qui conserve la chaleur terrestre. Les accumulations excessives de dioxyde de carbone entraînent une augmentation des températures et un réchauffement de la planète.

Le dioxyde de carbone est le gaz à effet de serre le plus répandu dans l'atmosphère terrestre, suivi du méthane, des oxydes nitreux et de la vapeur d'eau. La séquestration du carbone est le processus par lequel le dioxyde de carbone atmosphérique est capturé et stocké, réduisant ainsi sa quantité et, par conséquent, le réchauffement de la planète. Les processus de séquestration du carbone peuvent être biologiques ou géologiques.

La séquestration biologique du carbone désigne la capacité naturelle des écosystèmes aquatiques et terrestres à stocker le carbone. Les forêts, les tourbières et les zones humides côtières sont capables de stocker des quantités massives de dioxyde de carbone. Les processus de piégeage naturel stockent le dioxyde de carbone dans les tissus végétaux tels que l'écorce ou les racines des arbres. De plus, la séquestration géologique du carbone est le processus de stockage du dioxyde de carbone dans des formations géologiques souterraines. Le dioxyde de carbone est pressurisé jusqu'à ce qu'il se transforme en liquide, puis il est injecté dans les formations rocheuses poreuses des bassins géologiques.[[28]](#footnote-28)/ Cette méthode est aussi parfois combinée à des techniques de récupération assistée du pétrole, également connues sous le nom de récupération tertiaire.

### Solutions fondées sur la nature

Les solutions fondées sur la nature sont définies comme suit : « les solutions basées sur la nature sont des actions visant à protéger, gérer durablement et restaurer les écosystèmes naturels ou modifiés, qui répondent aux défis sociétaux de manière efficace et adaptative, tout en offrant simultanément le bien-être humain et les avantages de la biodiversité. »[[29]](#footnote-29)/ Les solutions fondées sur la nature impliquent l'exploitation des forces de la nature pour répondre aux défis sociétaux, en apportant des avantages à la fois au bien-être humain et à la biodiversité. Les solutions fondées sur la nature impliquent des actions visant à protéger, restaurer ou gérer les écosystèmes naturels et semi-naturels, les systèmes aquatiques et les terres arables, ou la création de nouveaux écosystèmes à l'intérieur et autour des villes. Ces actions s'appuient sur la biodiversité et impliquent les communautés locales et les populations autochtones dans leur conception et leur mise en œuvre. Par exemple, la restauration des forêts et des zones humides dans les bassins versants peut garantir l'approvisionnement en eau, soutenir les moyens de subsistance des forêts et protéger les communautés contre les inondations, l'érosion des sols et les glissements de terrain. L'ajout de toits verts aux bâtiments peut atténuer les effets des vagues de chaleur, capter les eaux pluviales et réduire la pollution. La restauration des écosystèmes côtiers (mangroves, récifs et marais salants) protège les communautés et les infrastructures des ondes de tempêtes et de l'érosion. Les habitats côtiers, en particulier les mangroves, sont particulièrement efficaces pour séquestrer le carbone, contribuant ainsi à l'atténuation des changements climatiques.

## **Adaptation**

L'adaptation au changement climatique fait référence aux ajustements des systèmes écologiques, sociaux ou économiques en réponse aux stimuli climatiques réels ou attendus et à leurs effets.[[30]](#footnote-30)/ Les techniques d'adaptation désignent les changements dans les processus, les pratiques et les structures afin de modérer les dommages potentiels ou de tirer profit des opportunités associées au changement climatique. La Terre connaît déjà des changements dans les températures moyennes, des changements saisonniers, une augmentation de la fréquence des événements météorologiques extrêmes et des événements à déclenchement lent. La rapidité avec laquelle le climat change, combinée à des efforts d'adaptation tardifs, accroît la difficulté de déployer des mesures efficaces d'adaptation au climat et en augmente le coût. Les pays et les communautés doivent développer des solutions d'adaptation et mettre en œuvre des actions pour répondre aux impacts actuels et futurs du changement climatique.

Les mesures d'adaptation peuvent revêtir de nombreuses formes, en fonction du contexte d'une communauté, d'un pays ou d'une région. L'adaptation peut aller de la construction de défenses contre les inondations à la mise en place de systèmes d'alerte précoce pour les ouragans, en passant par l'adoption de cultures résistantes à la sécheresse, la construction d'infrastructures résistantes au climat, la réforme des codes de construction, la refonte des systèmes de communication, des opérations commerciales et des politiques gouvernementales. De nombreuses nations des Amériques prennent des mesures pour intégrer la résilience climatique dans leurs sociétés et leurs économies. Toutefois, il faudra faire preuve d'une plus grande ambition pour gérer de manière rentable les risques climatiques actuels et futurs.

Si le changement climatique est un problème mondial, il se fait sentir à l'échelle locale. Les gouvernements et les communautés locales sont donc en première ligne de l'adaptation. Une adaptation réussie au changement climatique ne dépend pas exclusivement de l'action des gouvernements, mais aussi de celle des communautés locales, des organisations nationales, régionales, multilatérales et internationales, des entreprises et de la société civile. L'adaptation est une composante essentielle de la réponse mondiale à long terme visant à protéger les populations, les moyens de subsistance et les écosystèmes. Elle doit être fondée et guidée par les connaissances scientifiques et, le cas échéant, par les connaissances traditionnelles, les connaissances des peuples autochtones et les systèmes de connaissances locaux, en vue d'intégrer l'adaptation dans les politiques et les actions socio-économiques et environnementales.[[31]](#footnote-31)/

### Eau

L'Amérique latine renferme d’abondantes ressources en eau, qui représentent 31 % des réserves mondiales d'eau douce. Cependant, de nombreuses zones de la région sont affectées par les fluctuations des régimes de précipitations induites par le changement climatique, les méga-sécheresses et d'autres phénomènes météorologiques dévastateurs.[[32]](#footnote-32)/ Le changement climatique exacerbe la variabilité des cycles hydrologiques, entraînant des conditions météorologiques extrêmes qui affaiblissent la capacité des populations à gérer les impacts des sécheresses ou des inondations, réduisant la prévisibilité de la disponibilité des ressources en eau, diminuant la qualité de l'eau et menaçant le développement durable, la biodiversité et l'accès à l'eau potable et à l'assainissement dans le monde entier.

Le changement climatique affecte également les systèmes d'approvisionnement en eau et les différentes utilisations productives de l'eau. L'accès à l'eau potable, à un assainissement adéquat et à l'hygiène est essentiel pour la santé et le bien-être humains, sachant qu'aujourd'hui, plus de 166 millions de personnes[[33]](#footnote-33)/ (26 % de la population d’Amérique latine et des Caraïbes) n'ont pas d'accès adéquat à l'eau potable. En outre, l'eau est nécessaire à la production industrielle, alimentaire et énergétique, qui sont étroitement liées et potentiellement en conflit les unes avec les autres si elles sont mal gérées. Étant donné que l'accès à une eau potable et à des services d'assainissement sûrs, abordables et fiables est une partie intégrante des droits fondamentaux, les risques susmentionnés et l'insécurité hydrique dans notre région sont exacerbés par le faible taux d'investissement dans le secteur de l'eau et de l'assainissement.

La promotion d'approches de gestion intégrée des ressources en eau, y compris dans les masses d'eau transfrontalières, est une priorité compte tenu des effets du changement climatique, de la raréfaction de l'eau et de l'augmentation de la demande en eau. La région compte 67 bassins hydrographiques transnationaux couvrant environ 50 % de son territoire, et une grande partie des activités économiques de la région dépend des ressources en eau transfrontalières. Cette dépendance économique et hydrographique à l'égard de masses d'eau partagées nécessite une approche à l'échelle du bassin. Les ressources en eau transfrontalières dépendent de la coopération entre plusieurs pays. D'où la nécessité de promouvoir le dialogue, la diplomatie et les accords entre et parmi les pays.

Une approche intégrée et durable de la gestion du climat et des ressources en eau apporterait des avantages considérables et devrait prise en compte à juste titre dans l'élaboration et la planification des politiques climatiques au niveau régional.

Les processus de gestion intégrée des ressources en eau favorisent l'utilisation coordonnée de l'eau, de la terre et des ressources connexes d'une manière qui maximise le bien-être économique et social sans compromettre la durabilité des écosystèmes vitaux et qui reconnaît comme il se doit le pouvoir de transformation que représente l'accès à l'eau propre pour le bien-être humain.

### Catastrophes naturelles

Tous les peuples sont confrontés à des menaces d'origine naturelle ou humaine, telles que les catastrophes. Aujourd'hui, le changement climatique est scientifiquement lié à la pénurie d'eau et à l'aggravation des catastrophes naturelles, notamment les ouragans, les inondations, les incendies de forêt, les vagues de chaleur et les phénomènes météorologiques extrêmes. Les Amériques restent l'une des régions du monde les plus sujettes aux catastrophes, laissant les citoyens exposés à de multiples catastrophes à déclenchement rapide et dans un état de lutte constant. Bien que les États membres soient disposés à renforcer la coopération en matière de réduction des risques de catastrophe, notamment par la mise en œuvre du Cadre de Sendai, ils comprennent que cela n'est pas suffisant s'ils veulent mettre en place une approche intégrée pour une plus grande résilience.

Face à l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des phénomènes météorologiques extrêmes, les États membres devraient envisager, dans le cadre de leurs processus de planification, des mesures visant à réduire l'impact des événements catastrophiques sur les personnes et l'économie, en veillant à protéger les groupes les plus vulnérables, en particulier les femmes, les personnes âgées, les personnes handicapées, les jeunes et les personnes démunies.

La vulnérabilité n'est jamais uniformément répartie, surtout si l'on considère des facteurs tels que les changements dynamiques de l'environnement naturel, le taux élevé d'urbanisation de la région (80 % de la population réside dans des zones urbaines), la dégradation de l'environnement et la surcharge non planifiée des villes avec des infrastructures vieillissantes et souvent inadéquates. Ce contexte souligne la nécessité de renforcer les capacités de gestion des risques de catastrophes.

En outre, le concept de villes intelligentes se caractérise par l'innovation numérique et l'utilisation de technologies de communication modernes, permettant de nouvelles capacités pour évaluer les effets des catastrophes naturelles et la réponse qu'une solution particulière peut apporter, ce qui contribue à atténuer les impacts pendant les catastrophes naturelles causées par le changement climatique et à parvenir à une récupération plus rapide et plus efficace après une situation d'urgence.

Pour atténuer les effets des catastrophes et y répondre, il est nécessaire de concevoir des stratégies globales et des modèles d'intervention qui permettent d'aborder la gestion des risques à plusieurs niveaux au sein du gouvernement, en mettant particulièrement l'accent sur la sphère urbaine et en envisageant des mesures intersectorielles qui sont des éléments clés pour rendre les villes plus résilientes. Cependant, malgré la grande quantité d'informations disponibles aujourd'hui, la capacité d'analyse et d'interprétation pour la prise de décision concernant les plans d'action appropriés reste limitée.

## **Opportunités stratégiques pour l'action climatique**

Il existe des stratégies pour s'adapter aux impacts du changement climatique et, de la même manière, il y a de multiples façons d'atténuer les causes du changement climatique. Dans cette section, le présent rapport met en évidence un certain nombre de stratégies clés qui pourraient être examinées lors de la conférence ministérielle, notamment celles liées à l'adaptation, à l'atténuation, au financement et à la coopération.

### STRATÉGIE 1 – Adaptation au changement climatique : Actions pour une région plus résiliente et inclusive

Les effets observés et prévus du changement climatique comprennent une augmentation de la fréquence et de l'intensité des ouragans, des changements dans les régimes pluviométriques, des sécheresses et une élévation du niveau de la mer, autant de phénomènes qui ont un impact négatif sur plus d'un milliard de personnes dans le monde, en particulier sur les groupes vulnérables, portent atteinte aux droits sociaux, économiques et environnementaux, et menacent la sécurité nationale et régionale dans les Amériques. Les pays de la région peuvent prendre de nombreuses mesures pour réduire les risques associés à ces impacts. Plusieurs actions clés sont décrites ci-dessous :

**Améliorer la résilience pour réduire la vulnérabilité aux effets du changement climatique**

Pour améliorer efficacement la résilience et réduire la vulnérabilité aux effets du changement climatique, la région doit adopter une approche globale et stratégique. Cela peut impliquer une variété d'actions, y compris :

1. La mise en œuvre de **solutions fondées sur la nature** est essentielle pour restaurer et préserver nos écosystèmes naturels, notamment les principaux bassins transfrontaliers, les mangroves et les forêts. Ce faisant, nous pouvons fournir une protection essentielle contre les effets du changement climatique tels que les inondations, l'érosion et les sécheresses, tout en sauvegardant les ressources naturelles vitales et en réduisant la vulnérabilité des communautés locales.
2. Les zones côtières de faible altitude pourraient bénéficier d'une **planification stratégique et d'investissements ciblés dans des infrastructures de protection**, telles que des digues, des barrières contre les inondations et des systèmes de gestion des eaux pluviales, afin d'atténuer l'impact des ouragans. De même, des mesures urgentes sont nécessaires pour la **planification urbaine et le développement des infrastructures** dans les villes du continent afin de s'assurer que les bâtiments et les infrastructures soient conçus pour résister aux effets des phénomènes météorologiques extrêmes.
3. Développement d'un **système d'information basé sur les données et la science pour** aider les gouvernements à développer des initiatives de résilience qui réduisent la vulnérabilité des communautés dans toute l'Amérique latine et les Caraïbes.
4. Les États membres peuvent donner la priorité à l'**élaboration de nouveaux codes de construction qui favorisent la résilience des infrastructures et mettent en œuvre des pratiques de gestion des terres** qui peuvent contribuer à atténuer l'impact des catastrophes naturelles. La recherche scientifique devrait contribuer à l'élaboration de mesures d'atténuation telles que la construction de bâtiments résistants aux tempêtes, la mise en place de systèmes d'alerte précoce et l'établissement d'itinéraires d'évacuation.

**Réponse aux catastrophes naturelles**

La réponse aux catastrophes naturelles dans les Amériques nécessite une approche globale qui englobe à la fois les interventions d'urgence à court terme et la planification stratégique à long terme. Cela peut impliquer une variété d'actions, y compris :

1. Des **programmes de formation** efficaces doivent être mis en place pour doter les responsables politiques et les décideurs des connaissances et de la compréhension nécessaires des données scientifiques relatives aux catastrophes naturelles. Cela permettrait aux pays de prendre des décisions éclairées sur la base de preuves et d'expériences passées.
2. Pour garantir une réponse rapide et efficace aux catastrophes naturelles, il est essentiel d'améliorer la **coordination et la communication entre les gouvernements, les organisations d'aide et les communautés locales dans les zones à haut risque**. Des lignes de communication claires et des protocoles de réponse doivent être établis pour minimiser l'impact des catastrophes.

### STRATÉGIE 2 – Atténuation du changement climatique : Actions visant à réduire et à séquestrer les émissions de gaz à effet de serre

Il est généralement admis qu'une décarbonisation rapide de l'économie mondiale par la réduction des concentrations atmosphériques des émissions de gaz à effet de serre (GES) est essentielle pour atteindre les objectifs de l'Accord de Paris et les Objectifs de développement durable (ODD) adoptés en 2015. Les efforts visant à préserver et à renforcer le piégeage du carbone par le biais des fonctions des écosystèmes terrestres et marins et de la biodiversité sont également essentiels en termes d'atténuation. Un certain nombre de mesures d'atténuation potentielles sont décrites ci-dessous :

**Accélérer la transition vers des solutions énergétiques durables, en particulier les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique**

1. Les gouvernements de la région peuvent adopter et renforcer les **politiques et mesures visant à encourager l'adoption généralisée des énergies renouvelables et des solutions d'efficacité énergétique**.
2. Il est essentiel de **promouvoir des campagnes de sensibilisation du public et de partage des connaissances** pour éduquer les individus aux avantages des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique.
3. Des efforts de collaboration entre les pays de la région pour établir des **accords régionaux et une intégration énergétique plus profonde sont nécessaires pour encourager l'adoption de solutions en matière d'énergies renouvelables et d'efficacité énergétique à plus grande échelle.**

**Promouvoir l'utilisation de solutions climatiques naturelles**

1. La région de l'Amérique latine et des Caraïbes peut se targuer d'une incroyable richesse en termes de biodiversité, d'où la nécessité de **donner la priorité à la protection et à la restauration de ses forêts, de ses prairies et de ses zones humides.** Ces écosystèmes sont indispensables pour fournir des services écosystémiques essentiels et servent de puits de carbone naturels, contribuant ainsi à atténuer l'impact des émissions de carbone dans l'atmosphère.
2. L'un des moyens de soutenir les efforts de la région pour lutter contre le changement climatique est de **promouvoir les pratiques d'agriculture régénératrice.** Ces pratiques sont axées sur la santé des sols et maximisent le piégeage du carbone grâce à des méthodes naturelles telles que l'agriculture sans labour, les cultures de couverture et la rotation des cultures.
3. Pour encourager davantage les pratiques de gestion durable des terres, les pays de la région ALC devraient **promouvoir des incitations et des politiques fondées sur des preuves et soutenant l'utilisation de solutions climatiques.** Parmi ces politiques, on peut citer la tarification du carbone, les incitations fiscales et les subventions. En encourageant les pratiques durables, nous pouvons contribuer à protéger la biodiversité de la région tout en réduisant son empreinte carbone.

### STRATÉGIE 3 – Financement de la lutte contre le changement climatique : Actions pour répondre aux besoins de financement

Le financement visant à soutenir les investissements en matière d'atténuation (réduction et/ou séquestration des émissions de gaz à effet de serre) et d'adaptation (augmentation de la résilience des systèmes humains et écologiques aux impacts négatifs du changement climatique) est essentiel pour relever les défis posés par le changement climatique. En tant que thème transversal soutenant les discussions sur le changement climatique lors de la conférence ministérielle, ce sujet est essentiel pour le continent, qui est prêt à s'engager dans des transactions de plusieurs milliards de dollars impliquant des capitaux publics, multilatéraux et privés.

Lors de la conférence COP 27 qui s'est récemment achevée, les pays sont parvenus à un accord sur un fonds « pertes et dommages » inédit destiné à soutenir les pays vulnérables ravagés par les effets climatiques. Les niveaux de financement et l'opérationnalisation de ce fonds seront définis lors de la COP 28, fin 2023. En ce qui concerne l'atténuation, les pays développés et le secteur privé continuent de manifester un intérêt considérable pour l'investissement dans la décarbonisation et la transition par le biais de la diplomatie ou des institutions multilatérales de développement (par exemple, la Banque mondiale, le GCF, le GEF), et par le biais de l'investissement direct étranger, respectivement, aidant ainsi les pays en développement à atteindre leurs CDN.

**Évaluations du financement du climat et partage des connaissances**

Afin d'obtenir des ressources financières pour le climat, les États membres peuvent envisager les actions suivantes :

1. Les pays du continent peuvent procéder à une **évaluation de l'affectation actuelle des ressources financières pour le climat dans la région**. Il s'agit d'identifier les différentes sources de financement du climat, telles que les investissements du secteur privé, les financements gouvernementaux et l'aide internationale, et d'analyser la manière dont ces ressources sont réparties entre les différentes régions et les différents secteurs.
2. Pour surmonter l'obstacle majeur que constitue l'accès au financement climatique, il est essentiel de **mettre en place un processus plus transparent et d'assurer une plus grande harmonisation des procédures de demande**. De telles mesures permettraient aux pays de mieux comprendre le processus et d'augmenter leurs chances de réussite. Il est impératif de donner la priorité à ces actions afin de garantir un accès équitable au financement climatique pour toutes les nations.
3. Les pays en développement ont besoin de **renforcer leurs capacités institutionnelles pour permettre un accès efficace au financement climatique et à sa gestion**. Il s'agit notamment d'améliorer les cadres juridiques, de développer l'expertise technique et les compétences en matière de gestion financière.
4. Développer un **centre d'information continental sur le financement du climat** qui partagerait des informations sur les nouvelles sources de financement, telles que les obligations vertes, les fonds d'investissement climatiques et d'autres mécanismes innovants qui peuvent aider à mobiliser les ressources nécessaires pour lutter contre le changement climatique dans la région.
5. Promouvoir le **partage des connaissances et le renforcement des capacités** et favoriser la collaboration entre les pays et les partenaires internationaux, afin de faciliter le partage des meilleures pratiques et de renforcer les capacités dans des domaines tels que la conception, le financement et la mise en œuvre des projets. Envisager des alliances entre les différents acteurs de la région, notamment les gouvernements, les organisations de la société civile, le secteur privé et les organisations internationales, afin de tirer parti de l'expertise et des ressources pour relever les défis du financement de la lutte contre le changement climatique dans la région.

### STRATÉGIE 4 – Coopération et intégration régionales pour faire face à la crise climatique et assurer un développement durable à long terme

Reconnaissant les graves défis auxquels la région est confrontée, travailler ensemble pour un développement durable intégré et inclusif, grâce à davantage de systèmes énergétiques, d’axes routiers et d’échanges commerciaux intrarégionaux et à l'alignement des politiques pour renforcer les capacités nationales, peut aider la région à renforcer la résilience ainsi que le pouvoir de négociation sur la scène mondiale, en particulier dans le cadre des nouveaux fonds qui seront négociés lors de la COP 28. Il ne fait aucun doute que le développement et l'approfondissement de la coopération transfrontalière dans la région aideront les États-Unis à faire face à l'aggravation de la crise climatique.

**S'attaquer aux obstacles à l'intégration institutionnelle en harmonisant et en renforçant les institutions et les processus dans l'ensemble de la région et en résolvant les problèmes de ressources et de capacités**

1. Favoriser une culture de volonté politique et de collaboration pour **donner la priorité à l'intégration institutionnelle en Amérique latine et dans les Caraïbes**
2. **Remédier aux contraintes en matière de ressources et de capacités** grâce à des mécanismes de financement et des partenariats innovants, y compris des partenariats public-privé et la coopération internationale
3. Surmonter les différences politiques et sociales en engageant un **dialogue ouvert et constructif visant à trouver un terrain d'entente et à dégager un consensus autour des efforts d'intégration institutionnelle**

**Renforcer la coordination fonctionnelle des politiques dans les domaines des défis communs, y compris le renforcement de la résilience climatique, l'infrastructure climatique, la réduction des subventions aux combustibles fossiles et la réduction de la concurrence néfaste entre les États membres**

1. Encourager les dirigeants politiques à œuvrer pour une **vision commune du développement durable,** qui donne la priorité à la réduction de la concurrence néfaste et à la promotion de la coopération et de l'intégration régionales
2. Promouvoir la nécessité d'une plus grande transparence et d'une plus grande responsabilité dans les processus d'élaboration des politiques, en veillant à ce que la **prise de décision s'appuie sur des preuves scientifiques solides et soit guidée par les principes d'équité et de justice sociale**
3. **Faciliter le dialogue et le partage des connaissances** entre les États membres, les organisations de la société civile et les autres parties prenantes afin d'identifier et de relever les défis communs, de tirer parti des ressources partagées et de construire un avenir plus résilient et plus durable pour tous

# MANDATS DE L'OEA EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

 Dans le but de renforcer le développement durable et l'action climatique, l'OEA soutient activement les États membres dans l'élaboration et la mise en œuvre d'initiatives visant à relever les principaux aspects de ces défis. Ces actions sont guidées par de nombreux mandats ministériels, dont les suivants :

* La Charte de l'OEA charge le Conseil interaméricain pour le développement intégré (CIDI) de promouvoir la coopération entre les États membres de l'OEA pour parvenir au développement intégré. La Charte charge également le CIDI de « promouvoir, coordonner et confier l'exécution des programmes et projets de développement aux organes subsidiaires et aux organismes pertinents, dans les secteurs visés au chapitre VII de la Charte, en s'inspirant des priorités fixées par les États membres dans des domaines tels que le développement économique et social y compris le commerce, le tourisme, l'intégration et l'environnement ».
* Lors de l'Assemblée générale de l'OEA, qui s'est tenue le 14 juin 2016, les États membres de l'OEA ont adopté le Programme interaméricain de développement durable (PIDS) qui établit des actions prioritaires pour le développement durable dans 6 domaines à savoir : (1) la gestion des risques de catastrophes ; (2) la gestion durable des écosystèmes ; (3) la gestion intégrée des ressources en eau ; (4) les villes et communautés durables ; (5) la gestion durable de l'énergie, en donnant la priorité à la promotion d'une énergie propre, renouvelable, écologiquement durable et à l'efficacité énergétique ; et (6) le renforcement et le développement des capacités pour des institutions efficientes, efficaces, responsables et inclusives en matière de développement durable. Le PIDS vise à garantir que le travail du Secrétariat général sur le développement durable est aligné sur la mise en œuvre dans le continent du Programme de développement durable à l’horizon 2030 et de l'Accord de Paris sur le changement climatique, et que ses objectifs et résultats sont guidés par les ODD approuvés par les États membres et contribuent à la réalisation.
* Le PIDS prévoit également que le travail du Secrétariat général contribue directement à soutenir les efforts déployés pour atteindre les objectifs suivants : l'ODD 11 « Rendre les villes et les établissements humains inclusifs, sûrs, résilients et durables » ; l'ODD 15 « Protéger, restaurer et promouvoir l'utilisation durable des écosystèmes terrestres, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification et stopper et inverser la dégradation des terres et enrayer la perte de biodiversité » ; et l'ODD 7 « Assurer l'accès de tous à une énergie abordable, fiable, durable et moderne » ; ainsi que les cibles interdépendantes appartenant à d’autres ODD et leurs éléments transversaux.
* Le lien entre le changement climatique, les catastrophes et la sécurité fait également l'objet d'une attention particulière de la part des États membres de l'OEA depuis 2002. Lors de la trente-deuxième session ordinaire de l'Assemblée générale, à la Barbade, en 2002, les États membres ont déclaré que la sécurité du continent englobe des facteurs politiques, économiques, sociaux, sanitaires et environnementaux. Ils ont également convenu que les États membres devraient chercher à améliorer et à approfondir la coopération et la coordination afin d'aborder de manière plus ciblée les nouvelles menaces multidimensionnelles, les préoccupations et les autres défis à la sécurité continentale. Puis en 2003, lors de la Conférence spéciale sur la sécurité qui s'est tenue au Mexique, un nouveau concept de « sécurité multidimensionnelle » a été adopté, ajoutant de nouvelles menaces aux menaces traditionnelles, notamment les catastrophes naturelles et celles causées par l'homme, ainsi que la dégradation de l'environnement.
* Le lien entre le changement climatique et l'énergie a été au centre de la trente-septième session ordinaire de l'Assemblée générale à Panama, en 2007. Les États membres ont approuvé la déclaration de Panama « Énergie pour le développement durable », et ont souligné que la gouvernance démocratique, des institutions démocratiques fortes, l'État de droit et le respect des droits de la personne et des libertés fondamentales sont des éléments essentiels pour progresser vers les objectifs des États membres et de la région en matière d'énergie et de développement durable, pour lutter contre l'exclusion sociale et pour promouvoir le bien public.[[34]](#footnote-34)/

La principale entité de l'OEA chargée de remplir ces mandats et d'autres mandats de développement durable est le Département du développement durable du Secrétariat exécutif au développement intégré (SEDI). Depuis plus de 60 ans, ce département se consacre à aider les États membres à parvenir à un **développement inclusif et** **durable par le biais d'une assistance technique et d'un dialogue politique régional sur les questions clés de l'eau, de l'énergie, des catastrophes naturelles et du changement climatique**. Le travail de l'OEA s'est concentré sur le renforcement des capacités des individus et des institutions afin de générer des retombées tangibles. Pour l'avenir, l'OEA cherchera à tirer parti de ses capacités techniques et institutionnelles pour mettre en œuvre des interventions décisives sur le plan climatique afin de générer des gains environnementaux régionaux majeurs à long terme.

# QUATRIÈME RÉUNION INTERAMÉRICAINE DES MINISTRES ET HAUTS FONCTIONNAIRES CHARGÉS DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

On s’attend à ce que les ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable se réunissent dans le but de dégager un consensus autour de politiques, d'activités, de projets et d'autres solutions clés qui permettraient au continent de mieux s'attaquer collectivement aux causes du changement climatique et de mieux résister à ses effets.

Outre les effets actuels et prévus du changement climatique décrits ci-dessus, d'autres événements ont affecté les efforts déployés à l'échelle mondiale pour lutter contre ces menaces. En particulier, la pandémie mondiale COVID-19 et la guerre en Ukraine n'ont fait qu'exacerber ces impacts tout en démontrant à quel point le monde, et notre région, est vulnérable et dépendant de tierces parties pour maintenir sa sécurité alimentaire et énergétique, tout en continuant à développer sa croissance économique. Une approche qui met l'accent sur le renforcement de l'intégration et de la coopération régionales contribuera à la fois à atténuer le changement climatique et à accroître la résilience à ses effets. Il existe un consensus sur le fait qu'une voie verte favorisant les investissements neutres en carbone, les emplois équitables et verts, la réduction de la pollution, les infrastructures durables et résilientes, et attirant les investissements privés est le moyen de garantir la durabilité à long terme et de parvenir à une reprise inclusive pour tous.

C'est précisément la raison pour laquelle il convient de travailler ensemble, en tant que continent, sur les causes et les effets communs du changement climatique, pour parvenir à la durabilité et à la croissance économique tant désirées, sans pour autant détruire les écosystèmes qui nous fournissent de l'air, de la nourriture et de l'eau.

CIDRP03817F04

1. . Assemblée générale des Nations Unies, Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030, 21 octobre 2015, A/RES/70/1, Soixante-dixième session, points 15 et 116 de l'ordre du jour [↑](#footnote-ref-1)
2. . Neuvième Sommet des Amériques, Notre avenir vert et durable, 9 juin 2022, Los Angeles, États-Unis. [↑](#footnote-ref-2)
3. . Déclaration des dirigeants de Glasgow sur les forêts et l'utilisation des terres – Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP26) – Glasgow 2021 [↑](#footnote-ref-3)
4. . Neuvième Sommet des Amériques, Accélérer la transition vers une énergie propre, durable, renouvelable et juste, 9 juin 2022, Los Angeles, États-Unis [↑](#footnote-ref-4)
5. . Conférence des parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, Charm el-Cheikh, Égypte, 20 novembre 2022, « Questions relatives aux modalités de financement des pertes et préjudices liées aux effets néfastes du changement climatique, en mettant l’accent notamment sur le traitement de la question des pertes et préjudices », décision -/CP.27 -/CMA.4, vingt-septième session (version préliminaire non éditée). [↑](#footnote-ref-5)
6. . Ibid. [↑](#footnote-ref-6)
7. . Conférence des parties à la Convention sur la diversité biologique, Cadre mondial pour la biodiversité Kunming-Montréal, 18 décembre 2022, Montréal, Canada, CBD/COP/15/L.25, Quinzième réunion – Partie II Point 9A de l'ordre du jour [↑](#footnote-ref-7)
8. . Comme indiqué par le secrétariat de la CCNUCC [↑](#footnote-ref-8)
9. . GIEC, 2022 : Résumé à l'intention des décideurs. Dans : Changement climatique 2022 : Atténuation du changement climatique. Contribution du groupe de travail III au sixième rapport d'évaluation du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [P.R. Shukla, J. Skea, R. Slade, A. Al Khourdajie, R. van Diemen, D. McCollum, M. Pathak, S. Some, P. Vyas, R. Fradera, M. Belkacemi, A. Hasija, G. Lisboa, S. Luz, J. Malley, (éd.)]. [↑](#footnote-ref-9)
10. . Climate Central : Program on Sea Level Rise. Disponible à l’adresse suivante : <https://sealevel.climatecentral.org/maps/mapping-choices> [↑](#footnote-ref-10)
11. . Villes d'Amérique latine et des Caraïbes menacées par l'élévation du niveau de la mer. Observatoire urbain mondial de l'ONU-HABITAT 2008. Disponible à l’adresse suivante : <https://www.preventionweb.net/files/5649_latinamericascaribbean.pdf> [↑](#footnote-ref-11)
12. . Rigaud, Kanta Kumari ; de Sherbinin, Alex ; Jones, Bryan ; Bergmann, Jonas ; Clement, Viviane ; Ober, Kayly ; Schewe, Jacob ; Adamo, Susana ; McCusker, Brent ; Heuser, Silke ; Midgley, Amelia. 2018. Groundswell : Se préparer aux migrations climatiques internes. Banque mondiale. <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/2946> [↑](#footnote-ref-12)
13. . Joëlle Gergis. The terrible truth of climate change. Août 2019. Disponible à l’adresse suivante : <https://www.themonthly.com.au/issue/2019/august/1566136800/jo-lle-gergis/terrible-truth-climate-change> [↑](#footnote-ref-13)
14. . Rapport d'évaluation mondiale sur la biodiversité et les services écosystémiques. Plate-forme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES). Disponible à l’adresse suivante : <https://ipbes.net/global-assessment-report-biodiversity-ecosystem-services> [↑](#footnote-ref-14)
15. . Anna Wellenstein, Julie Rozenberg, Sara Turner, Brian Walsh. Climate change and poverty: the perfect storm. 2 février 2022. Disponible à l'adresse suivante : <https://blogs.worldbank.org/latinamerica/climate-change-and-poverty-perfect-storm?cid=SHR_BlogSiteTweetable_EN_EXT> [↑](#footnote-ref-15)
16. . Juan Ignacio Coda. Promoting Climate Change Action in Latin America and the Caribbean. 14 avril 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.worldbank.org/en/results/2021/04/14/promoting-climate-change-action-in-latin-america-and-the-caribbean> [↑](#footnote-ref-16)
17. . Why Latin America’s economy has been so badly hurt by Covid-19. The Economist. 13 mai 2021. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.economist.com/the-americas/2021/05/13/why-latin-americas-economy-has-been-so-badly-hurt-by-covid-19> [↑](#footnote-ref-17)
18. . CEPALC, 2022 Social Panorama. Disponible à l'adresse suivante : <https://repositorio.cepal.org/handle/11362/48518> [↑](#footnote-ref-18)
19. . Adoptée par les États membres le 31 octobre 2016, par la résolution AG/RES.1 (LI-E/16) de l'Assemblée générale [↑](#footnote-ref-19)
20. . Programme des Nations unies pour l'environnement (2022). Rapport sur le retard en matière d'émissions 2022 : La fenêtre qui se referme - La crise climatique appelle à une transformation rapide des sociétés. Nairobi. Disponible à l'adresse <https://www.unep.org/emissions-gap-report-2022> [↑](#footnote-ref-20)
21. . Programme des Nations unies pour l'environnement (2022). Rapport 2022 sur l'écart entre les besoins et les perspectives en matière de réduction des émissions : une fenêtre d'opportunité se referme. Disponible à l'adresse : <https://www.unep.org/emissions-gap-report-2022> [↑](#footnote-ref-21)
22. . Ibid. [↑](#footnote-ref-22)
23. . GIEC, 2014 : Changement climatique 2014 : Atténuation du changement climatique. Contribution du groupe de travail III au cinquième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat [Edenhofer, O., R. Pichs-Madruga, Y. Sokona, E. Farahani, S. Kadner, K. Seyboth, A. Adler, I. Baum, S. Brunner, P. Eickemeier, B. Kriemann, J. Savolainen, S. Schlömer, C. von Stechow, T. Zwickel et J.C. Minx (eds.)] [↑](#footnote-ref-23)
24. . Programme des Nations Unies pour l'environnement et Climate and Clean Air Coalition (2021). Global Methane Assessment: Benefits and Costs of Mitigating Methane Emissions. Nairobi : Programme des Nations unies pour l'environnement [↑](#footnote-ref-24)
25. . Ibid. [↑](#footnote-ref-25)
26. . Ibid. [↑](#footnote-ref-26)
27. . Changement climatique et subventions aux combustibles fossiles. Fonds monétaire international. Disponible à l'adresse suivante : <https://www.imf.org/en/Topics/climate-change/energy-subsidies> [↑](#footnote-ref-27)
28. . U.S. Geological Survey [↑](#footnote-ref-28)
29. . Telle que définie par le Congrès mondial de la nature (2016) [↑](#footnote-ref-29)
30. . Selon la définition du secrétariat de la CCNUCC [↑](#footnote-ref-30)
31. . CCNUCC [↑](#footnote-ref-31)
32. . OEA, 2022 ; Glaciares tropicales y cambio climático, perspectivas desde las NDC y la adaptación : Análisis y propuestas desde los escenarios de Bolivia, Perú, Ecuador y Colombia. [↑](#footnote-ref-32)
33. . Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies. Statistiques. Base de données des indicateurs relatifs aux ODD. Disponible à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/sdgs/dataportal/database [↑](#footnote-ref-33)
34. . Déclaration de Panama : Énergie pour le développement durable. Adoptée lors de la quatrième session plénière, tenue le 5 juin 2007. AG/DEC. 52 (XXXVII-O/07) [↑](#footnote-ref-34)